

POLOGNE

**Assemblée annuelle de la BERD
Sarajevo, 8-9 mai 2019**

**Déclaration de M. Adam Glapiński, Gouverneur représentant la Pologne
à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Monsieur le Président de la BERD,
Collègues Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de commencer par remercier les autorités de Bosnie-Herzégovine, qui accueillent l'Assemblée annuelle cette année, ainsi que l'équipe organisatrice de la BERD, qui a su rendre ce grand événement possible. Vos efforts admirables et votre coopération efficace ont ouvert la voie pour faire de notre assemblée une réussite.

La coopération et l'effort, ainsi que le savoir et l'expérience, sont aussi au cœur de la réussite de la BERD depuis près de trente ans maintenant. En 2018, la Banque a affiché une fois de plus de bons résultats, avec presque 400 projets et 9,5 milliards d'euros investis dans ses pays d'opérations, générant systématiquement un impact sur la transition avec un soutien bien adapté. Parallèlement, le nombre de nos membres a augmenté : nous avons accueilli l'Inde, le membre de la BERD le plus récent, et plusieurs autres pays devraient suivre. La Banque a mis en place et conçu un certain nombre d'initiatives notables et est parvenue à mobiliser des ressources sans précédent auprès de donateurs privés pour appuyer ses activités.

Les résultats obtenus globalement par la Banque méritent d'être salués. Certains problèmes pourraient cependant légèrement assombrir ces performances par ailleurs excellentes et doivent continuer d'être surveillés. Parmi eux figurent une baisse des performances financières des participations, qui a eu un impact significatif sur les résultats financiers de 2018, une légère détérioration de la qualité du portefeuille avec une progression du volume de transactions dans les régions un peu plus instables, de même qu'un ratio coûts/revenus dépassant le seuil de 40 % qui avait été ajusté en 2017. En outre, il est indispensable que la BERD respecte à tout moment les normes les plus strictes de gouvernance. Je suis cependant certain que la situation de la Banque est suffisamment solide pour lui permettre de poursuivre énergiquement ses activités et de faire face aux problèmes à venir.

L'examen stratégique est le sujet autour duquel s'est articulé l'ordre du jour stratégique de la BERD ces derniers mois. Il est le résultat des discussions qui se sont déroulées lors de l'Assemblée annuelle en Jordanie l'an dernier. Je tiens à remercier la direction et le personnel, qui ont réalisé une évaluation des opérations de la Banque dans le cadre de son mandat actuel en vue d'établir les moyens pour renforcer son engagement dans ses pays d'opérations existants. Cet exercice a abouti à la formulation d'un projet de résolution pour la préparation du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, définissant les cinq axes de travail à analyser, cadre devant être adopté lors de l'Assemblée annuelle de l'an prochain. Je souhaite féliciter tous les représentants du Conseil d'administration pour les efforts qu'ils ont mobilisés afin de parvenir à une position commune, qui malheureusement n'a pas été pleinement prise en compte. J'aimerais inviter la Banque à coopérer plus étroitement avec le Conseil

d'administration afin d'initier la préparation d'une feuille de route pour chaque axe de travail, en donnant la plus haute priorité à l'axe de travail n°1 : confirmation du ferme engagement de la BERD vis-à-vis de ses pays d'opérations actuels.

Je ne suis pas totalement d'accord avec les conclusions de l'Examen stratégique et pense qu'il est nécessaire de poursuivre la réflexion concernant cet exercice. Il devrait être mené en mettant davantage l'accent sur une coopération étroite avec les autorités des pays d'opérations afin d'évaluer correctement les besoins persistants en matière de transition et les opportunités commerciales, et de prendre les mesures adaptées. Je constate avec satisfaction que la BERD est en phase avec les objectifs qu'elle s'est fixés dans le CSC 2016-20 et que les projections en termes d'utilisation du capital laissent supposer qu'il existe une marge de manœuvre susceptible de permettre une nouvelle augmentation du volume des opérations. Bien que j'accueille favorablement cette possibilité, je reste convaincu que cette augmentation devrait être examinée surtout au regard des pays d'opérations actuels. Il reste dans ces pays une très forte demande de financement de la Banque et un potentiel indéniable d'opérations qui pourraient, d'une part, remédier aux écarts de transition persistants et, d'autre part, consolider le portefeuille de la Banque.

Dans ce contexte, je pense que le rythme d'expansion des opérations en Europe centrale et orientale – la priorité initiale de la Banque – envisagé dans les prévisions pour ces prochaines années n'est pas démesurément ambitieux et j'enjoins par conséquent la Banque à ne pas l'interpréter comme un plafond limitant ses activités. Il serait au contraire souhaitable que la BERD renforce sa coopération avec les pays de cette région pour multiplier les opportunités commerciales et les transformer en des projets susceptibles d'être financés et mutuellement bénéfiques. Concernant la destination de tous fonds supplémentaires que la BERD pourrait générer, je suis certain que les pays actuellement aux premiers stades de la transition devraient être prioritaires.

Compte tenu de ce qui précède, je demeure sceptique vis-à-vis de toute expansion géographique des activités de la Banque au-delà de son mandat actuel. De mon point de vue, la BERD ne ferait pas le meilleur usage de ses ressources et risquerait de diminuer son impact. En outre, de telles actions devraient être examinées en tenant compte des efforts consentis pour améliorer la coordination des BMD. Rien ne permet de conclure qu'une telle approche exploiterait au mieux les synergies et les avantages comparatifs des différentes institutions du point de vue de la BERD. À cet égard, la Banque pourrait être plus à même de partager, directement avec d'autres BMD, ses connaissances et son expertise sur l'investissement vert, par exemple, ou le développement des marchés financiers, ou encore le dialogue sur les politiques.

Dans une optique plus locale, j'apprécie hautement les activités qu'a menées la BERD en Pologne en 2018 et en 2019. La Banque a enregistré d'excellents résultats, comparables aux années précédentes, en apportant un appui considérable dans des domaines fondamentaux comme l'expansion du secteur privé et des institutions financières. Je me réjouis tout particulièrement des travaux en cours sur le développement des marchés financiers locaux et j'ai hâte d'assister à la poursuite de leur mise en œuvre.

Un autre temps fort de notre coopération avec la BERD au début de 2019 a été la conclusion de l'accord sur la contribution polonaise au Fonds spécial BERD-UE, qui appuiera l'assistance technique et les services de conseil de projets réalisés en Pologne. Bien que nous soutenions indirectement les activités de la Banque via le budget de l'Union européenne, nous sommes fiers de nous joindre au groupe de pays qui contribuent directement aux ressources financières afin d'augmenter et d'améliorer la valeur ajoutée que représente la présence de la Banque dans ses pays d'opérations.

Pour conclure, permettez-moi d'exprimer l'espoir sincère que la BERD demeure un intervenant essentiel dans ses pays d'opérations, produisant un fort impact sur la transition et tirant parti des avantages de la coopération avec ses partenaires. La Pologne est prête à adopter une approche constructive et énergique pour la tâche difficile à venir concernant le prochain Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, qui doit être achevé l'an prochain.